

## HOMOLOGATION

(Valable pour dix ans du 30/12/2009 au 29/12/2019)

*Vu la loi N° 25-08 portant création de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, promulguée par le dahir N° 1-09-20 du 22 Safar 1430 (18 février 2009) ;*

*Vu la loi n° 42-95 du 8 chaabane (19 décembre 1996) relative au contrôle et à l'organisation du commerce des produits pesticides à usage agricole ;*

*Vu le Dahir du 12 rabii II (2 décembre 1922) portant réglementation sur l'importation, la détention et l'usage des substances vénéneuses modifié par les Dahirs du 6 avril 1928, 4 novembre 1932 et 17 mars 1953 ;*

*Vu le Décret n° 2-99-105 du 18 moharrem 1420 (5 mai 1999) relatif à l'homologation des produits pesticides à usage agricole.*

*Après avis de la Commission des Pesticides à Usage Agricole, instituée par Décret n°2-01-1343 du 17 septembre 2001, réunie les 24/12/2009, 22/04/2010, 23 et 24/06/2011.*

La Spécialité:	<b>KING 250 EW</b>
Matières Actives:	250 g/l Tébuconazole
Formulation:	Emulsion aqueuse (EW)
Classée au tableau:	C de la classification toxicologique
Homologuée sous le numéro:	<b>E12-9-023</b>
Société mère:	SHARDA WORLDWIDE
Est autorisée à être vendue par la société:	<b>UNIVERS HORTICOLE</b> Zone Industrielle, Lot N° A430, Ait Melloul, Agadir.

### Usage agricole:

- Vigne: Oïdium: 0,4 L PC/Ha.
- Blés: Septoriose: 1 L PC/Ha.
- Tomate: Cladosporiose: 40 cc PC/hl.
- Haricot vert : Rouille : 40 cc/hl

### Délais d'emploi avant récolte:

- Vigne: 30 jours.
- Blés: 40 jours.
- Tomate: 3 jours.
- Haricot vert : 14 jours. *الفاكهة*

Le Directeur Général de l'Office  
National de Sécurité Sanitaire  
des Produits Alimentaires

Signé : Hamid BENAZZOU